

VISION de la DEFENSE EUROPEENNE

EUROPEAN DEFENCE VISION



UNION IHEDN

**Lettre
de
l'Association
des auditeurs
des sessions européennes
de
l'Institut des hautes études
de défense nationale**

« De l'Atlantique à l'Oural »



AAE IHEDN

ÉDITORIAL

SEPTEMBRE 2007

N° 7

SOMMAIRE

p.1
Éditorial

p.2
Assemblée générale
du 22 mars 2007

p.3 & p.4
Seminar
"The European security
and defence college"

p.5
50e anniversaire
des Traités de Rome
50th anniversary
of the Treaties of Rome

p.6 & p7
La PESD
et ses interventions futures
Interview
de M. Jean-Pierre Maulny
Directeur adjoint de l'IRIS

p.8
Agenda - Brèves

**Europe, and European defence in particular, is on the move!
This is very good news !**

Following the French and Dutch "no" votes in the 2005 referendums on the draft Treaty establishing a Constitution for Europe, the EU governments extended the "period of reflection" on the future of Europe. At its meeting on 21 and 22 June 2007, the European Council decided to convene a new intergovernmental conference (IGC) in order to amend the EU Treaties. The EU heads of state and government issued a clear mandate for the IGC to draw up a "Reform Treaty" with a view to enhancing the efficiency and democratic legitimacy of the enlarged Union. The aim is for the Reform Treaty to be ratified by the Member States before the European elections scheduled for June 2009. The IGC conference was officially opened on 23 July 2007.

Some of the major advances now confirmed by the June European Council most notably include a single legal personality for the EU, new voting rules and a stronger Common Foreign and Security Policy (CFSP), which will enable the enlarged Europe to function more efficiently. Another innovation will be the election of a President of the European Council (for a term of two and a half years, renewable once) who will give Europe a "face".

Regarding the CFSP, the post of "High Representative of the Union for Foreign Affairs and Security Policy" will be created, merging the offices of the existing High Representative for the CFSP and the European Commissioner for External Relations. The creation of a "European External Action Service" has also been agreed.

The intergovernmental nature of the CFSP has been confirmed and the common security and defence policy (CSDP) is to remain an integral part of the CFSP. The new provisions relating to the CSDP include a mutual assistance clause in case of armed aggression, a solidarity clause binding member states in the event of a terrorist attack or natural disaster, extended Petersberg missions, recognition in the Treaty of the role of the new European Defence Agency, and the possibility of entrusting a mission to a group of states that are willing to take on such a mission and that have the necessary capabilities.

The ongoing negotiations will lead to a stronger European defence! The progress achieved in CSDP will help make Europe a respected world player in the 21st century.

ASSEMBLEE GENERALE DU 22 MARS 2007

Le 22 mars 2007 s'est tenue l'Assemblée générale ordinaire 2006 de l'Association des auditeurs des sessions européennes de l'IHEDN, au 43 avenue du Président Wilson à Paris, en présence de M. René Occhiminuti, Président de l'Union-IHEDN, de Mme Florence Caussé-Tissier, représentant le Général Emmanuel Beth, directeur de la Coopération militaire au ministère des Affaires étrangères, ainsi que de nombreux membres français et étrangers de l'association dont M. Jozef Kunic, ancien ambassadeur de Slovénie à Paris.

Le Président Colin Cameron a présenté le rapport moral, en rappelant, dans son préambule, que l'association regroupe 464 membres issus de 36 pays européens et que les activités de l'association avaient pu se poursuivre en 2006 grâce à une équipe de bénévoles toujours très motivée qui a réalisé :

- L'envoi, en janvier 2006, à tous les membres de l'association d'un dossier d'information comprenant la Lettre « Vision de la défense européenne », mais aussi des rapports et des publications récentes sur la défense européenne. Les documents contenus dans cet envoi étaient tous, comme d'habitude, en français et en anglais. Cette diffusion nécessite une mise à jour régulière des adresses postales ; mise à jour pour laquelle l'aide des Attachés de défense français en poste dans les pays européens a été précieuse.

- La Lettre « Vision de la défense européenne » dont le premier numéro est sorti en janvier 2004 et dont le numéro 5, de janvier 2006, contenait un important article du Vice-amiral d'escadre François Dupont, Directeur de l'IHEDN. En juillet 2006, un numéro ISSN (International Standard Serial Number) a été attribué à la Lettre par le Département du dépôt légal des périodiques de la Bibliothèque nationale.

- Par ailleurs, le Président a insisté sur l'importance des Délégués de notre association en Europe et il a remercié les Délégués qui ont pris leur fonction en 2006 :

Mme Nadia Arbatova pour la Russie – Mme Arbatova qui est une brillante universitaire dirige le département d'études politiques à l'Institut des relations internationales de Moscou – et le colonel Jozef Zigay pour la République Slovaque – le colonel Zigay qui a été Attaché de défense à Paris et Copenhague, est maintenant de retour dans son pays.

- Enfin, le colloque organisé le 11 mai 2006 sur « La paix en Afrique : le rôle de l'Europe ». Ce colloque a réuni, au siège de l'association, des universitaires et chercheurs de différents pays – Allemagne, Royaume-Uni et Etats-Unis – qui ont débattu du sujet devant un auditoire nombreux et intéressé. Ce colloque a inspiré par la suite plusieurs initiatives. Notre association joue donc clairement le rôle de catalyseur, bien au-delà de sa taille encore modeste.

Le Président Colin Cameron a ensuite exposé les activités prévues pour 2007 ; activités dont certaines sont achevées ou déjà bien engagées :

- L'envoi, en janvier 2007, d'un dossier d'information à tous nos membres comprenant la Lettre « Vision de la défense européenne » qui, pour la première fois, est passée de huit à douze pages.

- Le colloque sur « le collège européen de sécurité et de défense : instrument de la PESD. Bilan et perspectives », en collaboration avec EuroDéfense-France, le 22 mars 2007.

- La conférence sur le thème « Des traités de Rome de 1957 à la politique européenne de défense » en partenariat avec le CED et l'Union-IHEDN, le 26 mars 2007.

- La préparation du Spécial Bourget juillet 2007 et la Lettre N°7 de Septembre 2007.

Le rapport financier a ensuite été présenté par Mme Marie Piard, Trésorière, qui a précisé la manière dont la subvention 2006 du ministère des Affaires étrangères – malheureusement diminuée par rapport à celle de 2005 – avait été utilisée.

Ces deux rapports furent approuvés par l'assemblée à l'unanimité.

La parole a ensuite été donnée par le Président Colin Cameron à M. Jozef Kunic, ancien ambassadeur de Slovénie à Paris et auditeur de la session européenne de l'IHEDN en 2002. M. Kunic qui a fait le déplacement de Ljubjana pour assister à l'assemblée générale, a indiqué qu'il était très favorablement impressionné par le travail accompli par notre association. Il a par ailleurs accepté très volontiers d'être le Délégué de l'AAE IHEDN pour la Slovénie.

Pour sa part, M. Arnaud Jacomet, en poste à l'UEO à Bruxelles, auditeur de la session européenne de l'IHEDN en 1988, a accepté d'être le Délégué de l'AAE IHEDN pour la Belgique.

Mme Florence Caussé-Tissier, du ministère des Affaires étrangères, a expliqué les raisons pour lesquelles la dernière session européenne de l'IHEDN, prévue en novembre 2006, avait du être reportée : le recrutement des auditeurs, hauts responsables européens, s'étant fait trop tard.

M. René Occhiminuti, Président de l'Union-IHEDN, a rappelé une fois de plus l'importance de notre association dans l'Union.

Le Conseil d'administration s'est ensuite réuni pour élire Président, à l'unanimité, M. Colin Cameron.

Le Président Cameron a ensuite présenté son Bureau : M. Claude Dehouck, Vice-président, M. Pierre Cadet, Secrétaire général, Mme Corine Caballero-Bourdot, Secrétaire générale adjointe, Mme Marie Piard, Trésorière, M. José Sierès, coordinateur du site internet.

MM Bernard Laugier, Roger Bensadoun et Olivier Védrine, Chargés de missions.

Mmes Isabelle Chanel et Sylvie Sahut d'Izarn, Rédactrices en chef de la Lettre « Vision de la défense européenne ».

Un déjeuner très agréable, au restaurant de l'Assemblée de l'UEO, clôturait la matinée avant que ne commence, l'après-midi, à l'Ecole militaire, le colloque sur « Le collège européen de sécurité et de défense »

THE EUROPEAN SECURITY AND DEFENCE COLLEGE

Seminar

“The European Security and Defence College, achievements and future developments”

Ecole militaire - Paris
Amphitheatre Des Vallières
22 march 2007

The future of the European Security and Defence College (ESDC), after three years of existence, will be the subject of talks to be held between the relevant EU ministers no later than 31 December 2007, with a view to revising the Council Joint Action establishing the ESDC. With this in mind, the Alumni Association of the Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (AAE IHEDN), in partnership with EuroDéfense-France, held a colloquy on the subject “*ESDC, a tool for the ESDP – achievements and future developments*” on Thursday 22 March in the Des Vallières lecture hall of the Ecole Militaire in Paris.

Vice Admiral François Dupont, Director of the IHEDN, opened the colloquy which was organised around two round table discussions. The first, entitled “*What contribution can the ESDC make to the emergence of a European defence culture?*”, provided an opportunity for the current and former administrative staff of the ESDC to express their point of view. The second round table brought together high-ranking ESDC alumni on the subject of “*The ESDC, lessons learned: forging a European instrument for carrying forward ESDP*”.

Participants at the colloquy engaged in a very open and constructive discussion. Their message was loud and clear: for the ESDC to develop further it needs a dedicated budget.

Ideally, this would come from funds ring-fenced within each member state’s defence ministry budget.

While the system of training through a network (of national institutes) works well, the ESDC is sorely in need of strong leadership and a proper secretariat. Would it not be possible, for example, to send the former director of a large “national” college as an adviser to the College Secretariat in Brussels? It is stipulated in the Joint Action that the ESDC Secretariat should be provided by the General Secretariat of the EU Council, the member states and the institutes forming the ESDC network. In practice, however, the ESDC has little or no administrative support. It is high time that member states sent staff to Brussels to flesh out the ESDC Secretariat. Three to five people would suffice, though that would be the bare minimum!

Since it is a network, the ESDC has not fixed abode to speak. The courses are intermittent (about ten weeks a year),

Lastly, the ESDC alumni network has not yet been set up for lack of human resources. The Alumni Association of the IHEDN European Sessions, already established in all member states, could provide support for setting up such a network.

IHEDN officials, who are actively involved in developing the ESDC, point out that the College is an original, though still fragile, scheme. Despite its promising beginnings, its future remains uncertain.

1 - The ESDC: initial assessment Objectives

The mission of the ESDC is to promote a better understanding of the European Security and Defence Policy (ESDP) as an essential part of the Common Foreign and Security Policy (CFSP). The College provides training in the field of ESDP at the strategic level and aims to promote a shared understanding of security and defence issues among civilian and military personnel. One of its main objectives is to provide EU instances and member states’ administrations and staff with personnel who are knowledgeable in ESDP matters.

In order to promote a common security and defence culture, it is essential for European leaders to be familiar with ESDP mechanisms and to share ideas on how to improve this policy. That is *raison d’être* of the ESDC. The College’s alumni, who spoke about their experiences during our recent colloquy, all acknowledged the usefulness of these very open exchanges of ideas on various topics linked to security and defence.



Mr Colin Cameron and Admiral François Dupont

Organisation

The European Security and Defence College is organised as a network of institutes, colleges and academies within the EU which deal with security and defence policy issues. There are 18 countries contributing to this network at present, as well as the Union itself through the EU Institute for Security Studies.

THE EUROPEAN SECURITY AND DEFENCE COLLEGE

(hosted in different European cities in turn) and modular (organised in several them-based sessions).

ESDP is a profession that has to be learned. With this in view, the ESDC offers two types of training activities in the field of ESDP: a yearly “high level” course (consisting of five one-week modules in five different cities and reserved for senior officials and military officers at the rank of colonel, selected by member states, on the basis of two participants per state) and three to four “orientation” courses per year (lasting five days and offering a broad overview of the ESDP). A certificate signed by the Secretary General/High Representative for CFSP is awarded to participants who have completed a course.



Seminar AAE IHEDN

A pilot session was held between September 2004 and March 2005, consisting of five modules each lasting a week (in Berlin, Paris and Brussels, The Hague, Madrid and Rome). A training curriculum was drawn up based on this experience.

Each member state, EU institution and institute in the ESDC network bears all costs related to its participation in the ESDC, in particular the organisation of modules or courses.

ESDC training activities are open to nationals of EU candidate countries and third countries, which is warmly welcomed by ESDC organisers and participants; places are offered to international organisations (from NATO to the Arab League), south-east European countries or countries on the eastern borders of the EU, the United States and China and members of the business community, non-governmental organisations, academics and journalists may also be invited to take part in the training activities of the ESDC.

2 - The ESDC: what does the future hold?

There is still much to be done for the College to carry out all its assigned tasks, in particular setting up an internet-based advanced distance learning system, producing teaching material and creating a network of alumni for those who have taken part in the training activities. Some thought should also be given to the best way to provide regular updates on ESDP developments for the ESDC alumni.

Other questions also need to be asked. For example, what place should be given to the European Commission? The Joint Action establishing the College states that its secretariat should “closely cooperate with the Commission”. An ESDC alumnus stressed the importance of better integrating the community dimension into the ESDC training activities. The possibilities of financial support for the ESDC through the European Commission’s new stability instrument should also be explored.

There is a possibility that specific training courses designed for targeted groups (media, decision-makers, etc.) might be set up. During our recent colloquy, the idea of creating a “youth” ESDC was also put forward.

While the College alumni applaud the quality of most of the contributors, several of them have questioned the coherence of the proposed modules. Could the annual training programme be improved? Wouldn’t a syllabus be useful? The EU Institute for Security Studies (ISS) will most probably have a greater role to play in supporting the ESDC’s training activities in the future. The appointment of Mr Álvaro de Vasconcelos, Director of the Institute for Strategic and International Studies in Lisbon, to the post of Director of the EU ISS from 1 May, could mark the beginning of increased ISS involvement to ensure the College’s pedagogical continuity (ESDC “syllabus” etc.). Shouldn’t one “train the trainers” with a view to establishing a proper teaching faculty, whether it is permanent or not? Some thought should also be given to establishing proper partnerships with major independent European and non-European institutes.

The College’s future will be decided over the next few months. These discussions will quite naturally bring basic differences of opinion to light: should the ESDC be a “virtual” networked college or an academy equipped with infrastructures? Should things stay as they are or should the College be allocated the human and financial resources it needs to live up to its stated ambitions?

In Joint Action 2005/575/PESC it is stipulated that the Steering Committee of the ESDC should submit to the EU Council, no later than 31 December 2007, “a report on the activities and perspectives of the ESDC, including on the financial modalities and with regard to the Secretariat with a view to a revision of this Joint Action”.

After three years of “full-scale” experimentation, it is time to move forward! It is time to provide the ESDC with the (financial and human) means that are essential for it to develop fully and achieve all the relevant and ambitious goals assigned to it.

*For further informations, see the AAE IHEDN website:
www.ihedn.fr/associations/aae/php*

50ème ANNIVERSAIRE DES TRAITES DE ROME

Soirée-Débat à l'occasion du Cinquantième anniversaire des Traités de Rome

co-organisée par l'Union-IHEDN,
l'Association des Auditeurs européens de l'IHEDN
et l'Association « Culture, Economie, Défense »

Des Traités de Rome de 1957 à la politique européenne de sécurité et de défense : enjeux et perspectives

26 mars 2007, Salons du Gouverneur Militaire de Paris,
Hôtel National des Invalides

Cette soirée-débat s'est déroulée sous le haut patronage et en présence du Gouverneur militaire de Paris, le Général Xavier de Zuchowicz (AA 48). Elle a permis de commémorer le cinquantième anniversaire des Traités de Rome, en réfléchissant tout particulièrement aux enjeux et perspectives de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD). Aux côtés du Président de l'Union-IHEDN, M. René Occhiminuti (AA 42), du Président de l'AAE-IHEDN, M. Colin Cameron (E 88), et du Président du CED, M. Yves-Marie Moray (AR 21), deux hauts responsables européens ont exposé leurs vues sur la PESD.

*Mme Claude-France
Arnould,
directrice pour
les questions de défense
Conseil de
l'Union européenne*



Madame Claude-France Arnould, Directrice pour les questions de défense, Conseil de l'Union européenne, a rappelé les grandes étapes de la construction européenne depuis l'après-guerre. L'UE est aujourd'hui dotée de capacités de « réaction rapide ». Madame Arnould a évoqué les nombreuses opérations militaires et civiles menées avec succès par l'UE (en Afrique, dans les Balkans, au Moyen-Orient et même en Asie) et décrit les structures et les procédures de la PESD. Elle estime que les Européens, confrontés aux défis réels présents et futurs, devront nécessairement unir leurs efforts de manière croissante.

Le Général Jean-Paul Perruche (AA 46), Directeur général émérite de l'état-major de l'Union européenne, a expliqué que la naissance tardive des structures et moyens militaires au service de l'UE avait été assortie de limitations. Malgré les succès enregistrés, les moyens capacitaires de l'UE restent limités et la PESD est tributaire de la politique du « plus petit commun dénominateur ». Il a recommandé une meilleure coordination des efforts militaires entre Européens et souligné l'importance d'un contrôle démocratique de la PESD par les parlements nationaux et d'une meilleure information des citoyens européens.

Les interventions ont été suivies d'un débat animé. Par ailleurs, Madame Marie-Christine Millère (AA 42), concertiste, professeur au Conservatoire Supérieur de Paris, et Madame Stéphanie Courouble, violoniste (Orchestre de l'armée de terre), ont exécuté un duo pour violons du compositeur Jean-Marie Leclair (1697-1764), qui fut un grand Européen. Enfin, tous les participants se sont spontanément levés pour écouter l'Hymne européen, *l'Ode à la joie* de Ludwig van Beethoven (1770-1826).

The evening debate was held under the patronage and in the presence of the Military Governor of Paris, General Xavier de Zuchowicz (AA 48). The occasion was to commemorate the 50th anniversary of the Treaties of Rome and in particular to discuss the challenges and prospects of the European Security and Defence Policy (ESDP). Along with the Chairman of the Union-IHEDN, Mr René Occhiminuti (AA 42), the Chairman of the Alumni Association of the IHEDN European Sessions, Mr Colin Cameron (E 88) and the Chairman of the "Culture, Economie, Défense" Association, Mr Yves-Marie Moray (AR 21), two senior European officials were invited to give their views on the ESDP.



Le général Jean-Paul Perruche

Mrs Claude-France Arnould, Director of Defence Issues, EU Council Secretariat, recalled the key stages of European integration in the post-war years. Today the EU had "rapid response" capabilities. Mrs Arnould spoke of the many successful EU-led military and civilian operations (in Africa, the Balkans, the Middle East and even Asia) and described the ESDP's structures and procedures. She felt that in the face of very real, present and future challenges, Europeans would be increasingly led to join forces.

General Jean-Paul Perruche (AA 46), Director General Emeritus of the European Union Military Staff, explained that the fact that the military structures and assets in the service of the EU were only of recent development had given rise to limitations. In spite of the successes achieved, the EU still had restricted capability and the ESDP as a policy represented the lowest common denominator. He recommended better coordination of military efforts among Europeans and stressed the importance of national parliaments exercising democratic scrutiny over the ESDP and the need for European citizens to be better informed.

The addresses were followed by a lively debate. Mrs Marie-Christine Millère (AA 42), a concert violinist and teacher at the Conservatoire Supérieur de Paris, and Mrs Stéphanie Courouble, violinist in the French Army Orchestra, played a violin duet by the composer Jean-Marie Leclair (1697-1764), who was himself a great European. Finally, all the participants stood spontaneously for the European anthem, "The Ode to Joy" by Ludwig van Beethoven (1770-1826).

LA PESD ET SES ORIENTATIONS FUTURES

Interview de M. Jean-Pierre Maulny
Directeur adjoint de l'IRIS

(Institut des Relations Internationales et Stratégiques)

sur l'état actuel de la politique européenne de sécurité et de défense et ses orientations futures

Pouvez-vous nous préciser les structures dont s'est dotée l'Union européenne pour mettre en place la politique européenne de sécurité et de défense (PESD) ?

L'Union européenne a su se doter de structures institutionnelles nécessaires à son fonctionnement : le Comité politique et de sécurité (COPS) ; le Comité militaire de l'UE ; l'Etat-major de l'Union européenne (EMUE) ; l'Agence européenne de défense (AED).

Elle a su également faire le travail de recensement des capacités nécessaires pour atteindre l'objectif fixé au sommet d'Helsinki en décembre 1999 de déployer 60 000 hommes en 60 jours pendant un an. Une fois la déclaration d'opérationnalité de la PESD faite lors du sommet de Laeken en décembre 2001, l'Union européenne a réalisé 16 opérations extérieures qui ont toutes été des succès.

A quels nouveaux objectifs doit répondre la PESD ?

En premier lieu, l'Union européenne est confrontée à un déficit capacitaire permanent dans certains domaines que le mécanisme de développement des capacités n'a pas su totalement combler. Certes, la durée de vie d'un système d'armes s'étale parfois sur près de 40 ans, ce qui explique la lenteur avec laquelle les problèmes se résolvent. Toutefois, il faudra un travail de concertation accrue des Etats membres, une volonté sans faille ainsi que des instruments efficaces pour conduire des programmes en coopération, afin de lancer les programmes d'armement communs nécessaires à la PESD. Ainsi, on sait que dans certains domaines, tel le transport stratégique, la lacune devrait commencer à être comblée entre 2010 et 2015, mais d'ici là le déficit capacitaire ira croissant du fait du retrait de matériels obsolètes dans certains pays. Comblar les lacunes capacitaires est une des missions principales de l'Agence européenne de défense (AED), et il faudra dans les années à venir que les Etats membres aient une vision claire du rôle de cette Agence, de son action en propre ainsi que de son articulation avec les Etats membres, de manière à pouvoir enregistrer les progrès escomptés.

La construction de la PESD nécessitera d'avoir une base industrielle et technologique de défense solide, capable de maîtriser les technologies de pointe. Cet objectif nécessite que les Européens consacrent les crédits nécessaires pour maintenir et développer ces compétences technologiques mais qu'ils utilisent ces crédits de manière rationnelle, dans le souci d'éviter les gaspillages. Il est donc indispensable que les européens aient une véritable stratégie commune en matière de recherche et technologie, ce qui impose tout à la fois de

définir précisément les partages de tâches et les programmes de recherche qui doivent être entrepris en commun. Depuis 1999, l'Union européenne a su également faire évoluer ses concepts d'intervention à la lumière des premières opérations militaires qui se sont déroulées en 2003. Le concept des groupements tactiques (GT 1500) semble mieux adapté à la nécessité d'une intervention rapide, qui est une des caractéristiques des opérations de Petersberg. La dimension des GT 1500 semble également à la hauteur des défis de la PESD qui ne nécessite pas une force d'action de la taille de la NATO Response Force (NRF – Force de réaction de l'OTAN, environ 25 000 hommes). Il n'y a donc pas concurrence entre les GT 1500 et la NRF. Il reste toutefois que le délai fixé pour l'intervention de ces GT 1500, environ 15 jours, nécessite tout à la fois de pouvoir activer les accords Berlin Plus beaucoup plus rapidement que ce n'est le cas aujourd'hui, mais également de disposer d'une structure européenne autonome de planification et de conduite des opérations pour des opérations modestes de type GT 1500. En outre, il faut avoir la garantie que les processus nationaux de décision d'engagement des troupes sont compatibles avec ces délais réduits et ce tout en veillant au respect des règles de contrôle démocratique des parlements.

Comment faire progresser l'interopérabilité des forces ?

Il est nécessaire de travailler le plus en amont possible, sur les doctrines militaires ou sur les processus de planification nationaux, de manière à pouvoir rapprocher les concepts ou tout au moins à les rendre compatibles. Une doctrine militaire commune et des processus de planification harmonisés dans la forme et dans la durée permettraient de faire émerger un plus grand nombre de programmes d'armements communs ou tout au moins des concepts d'emploi des forces et matériels qui seraient identiques. Une telle évolution ne pourrait qu'accroître le niveau d'interopérabilité des forces.

Le développement des moyens de commandement, contrôle et transmissions (C4ISR) constitue également un défi nouveau pour l'interopérabilité. De plus en plus, les forces armées exploitent des systèmes d'armes qui s'intègrent dans des architectures de systèmes, la difficulté de l'interopérabilité vient de la capacité à les coordonner entre eux. En outre, la nécessité de dégager des investissements supplémentaires importants dans ces nouveaux systèmes crée des asymétries capacitaires entre les pays de l'Union européenne.

En outre, la question du contrôle démocratique de la PESD n'avait pas été véritablement réglée dans le projet de Traité constitutionnel. Aujourd'hui, l'Assemblée de l'UEO (l'Assemblée interparlementaire européenne de sécurité et de défense) et le Parlement européen exercent leurs compétences sur les questions relatives à la PESD ou dans des domaines connexes. Sachant que la PESD comprend aussi des aspects civils, une des solutions pourrait être d'institutionnaliser une assemblée interparlementaire chargée du contrôle de la PESD comprenant des représentants du Parlement européen et des parlements nationaux par le biais de l'Assemblée de l'UEO. Les présidents des commissions de défense des parlements nationaux auraient également leur place dans un tel forum.

LA PESD ET SES ORIENTATIONS FUTURES



Jean-Pierre Maulny, Directeur adjoint de l'IRIS

Quels ont été les effets de la non-ratification du projet constitutionnel ?

Depuis le sommet de Saint-Malo en 1998, il ne s'est pas passé une année sans que l'on ait constaté une avancée significative dans le domaine de la PESD, que ce soit en termes institutionnels, de structures ou de capacités.

Le projet de Traité constitutionnel comprend certaines avancées qui n'ont pas attendu la ratification du traité pour être adoptées comme la création d'une Agence européenne de défense (AED).

D'un autre côté, il faut bien voir que le projet de Traité constitutionnel a presque trois ans d'âge désormais. Au-delà du projet de traité, des évolutions liées aux institutions déjà existantes, comme le lancement du processus du *Headline Goal 2010* ou la réalisation de la *Long term Vision*, ont vu le jour. De même, l'existence de l'AED permet de poursuivre le mouvement avec notamment la mise en place d'un code de conduite sur une base volontaire et réciproque permettant d'ouvrir les marchés d'équipements des Etats membres.

Mais sans initiative nouvelle d'envergure, on peut craindre que le mouvement ne s'essouffle, la politique des petits pas n'arrivant pas à satisfaire le besoin d'approfondissement du processus de la PESD.

Quelles initiatives prendre pour redonner un élan, au projet de Traité constitutionnel et approfondir le processus de la PESD ?

Une des solutions serait de pouvoir formaliser dans un premier temps les acquis du Traité constitutionnel dans le Traité modificatif. Enfin, il serait nécessaire de régler plus complètement la question du contrôle démocratique de la PESD. Pour obtenir une légitimité démocratique, l'Union devrait confier à un forum interparlementaire la responsabilité de suivre et de soutenir les actions entreprises au sein des institutions européennes et au niveau intergouvernemental au sur les questions vitales de sécurité et de défense. Ce forum de représentants parlementaires n'a pas vocation à être une deuxième chambre européenne, mais doit constituer un relais démocratique essentiel vers les citoyens et l'opinion publique.

Peut-on envisager un « Shengen de la défense » pour parer aux nouvelles menaces communes ?

En effet, il pourrait être utile de prévoir une « Union renforcée en matière de défense » s'inspirant de l'esprit du traité fondateur de l'UEO. Cette Union renforcée impliquerait pour les Etats qui en sont membres des obligations complémentaires en matière de coordination des politiques de défense afin d'avancer vers l'objectif d'une politique de défense commune.

On pourrait imaginer par exemple que cette Union renforcée comprenne : l'élaboration d'un livre blanc sur la défense ; l'harmonisation des processus de planification ; un Etat-major de planification et de conduite de forces commun qui puisse être mis à la disposition de l'UE en tant qu'« Etat-major de nation cadre » ; une multiplication des états-majors multinationaux pour commander les forces ; une politique spatiale de sécurité et de renseignement ; la mutualisation capacitaire dans le domaine du soutien et de la logistique ; un budget commun pour les fonctions communes (logistique, soutien) ; la consultation systématique sur les programmes d'équipement afin de mutualiser les commandes ou de réaliser des programmes en commun ; un programme de Recherche et Technologie élaboré dans un cadre commun.

La clause d'assistance mutuelle telle qu'elle figure dans le traité fondateur de l'Union de l'Europe occidentale (le Traité de Bruxelles modifié de 1954) pourrait également figurer dans cette Union renforcée. Elle témoignerait de la volonté d'un certain nombre d'Etats membres de l'UE en matière de défense collective. Une autre solution pourrait être que cette clause d'assistance mutuelle, issue de l'article V du Traité de l'UEO, soit intégrée sous forme de protocole additionnel au document établissant l'Union renforcée.

Que diriez-vous en conclusion ?

Le développement de la politique européenne de sécurité et de défense doit être fondé sur les ambitions partagées, la crédibilité capacitaire et technologique, la légitimité démocratique. Ces avancées doivent s'organiser en concertation avec l'OTAN afin de renforcer la PESD et l'alliance atlantique et faire l'objet d'un contrôle accru de la PESD par les parlements nationaux.

P.M : A sa réunion des 21 et 22 juin 2007, le Conseil européen a décidé de convoquer une nouvelle conférence intergouvernementale (CIG) afin d'amender les traités de l'UE. Il a émis un mandat clair pour la CIG, celui de rédiger un « Traité modificatif » en vue de renforcer l'efficacité et la légitimité de l'Union élargie. L'objectif est que le traité modificatif soit ratifié par les Etats membres avant les élections au Parlement européen en juin 2009

MARIAGE

M. Alastair Cameron, fils de notre Président, M. Colin Cameron, a épousé Mademoiselle Marie Celecia, samedi 1^{er} septembre 2007 en l'église de Holy Trinity à Eccleshall, au Royaume-Uni. M. Alastair Cameron occupe, à Londres, le poste de Chef de la Section politique européenne au RUSI (Royal United Services Institute), institut de recherche et forum politique de renommée internationale.

Nous adressons aux jeunes mariés tous nos vœux de bonheur.

AGENDA - BREVES

Rencontre entre le Président Colin Cameron et M. Claudio Montingelli, Directeur de la société Eurotelecomunicazioni

Le jeudi 18 janvier 2007, à la suite d'une démarche des membres italiens de notre association, le Président Colin Cameron a reçu au siège de l'association, 43 avenue du Président Wilson à Paris, M. Claudio Montingelli, Directeur de la société Eurotelecomunicazioni, spécialisée dans l'électronique de la défense, Mme Emilia Branciani son adjointe ainsi que le colonel Gennaro Cuciniello de l'Etat-major des armées italiennes. Les participants ont écouté les présentations de l'AAE IHEDN en italien puis de la société Eurotelecomunicazioni en français. M. Montingelli a montré l'intérêt qu'il portait à notre association dont il souhaite encourager les activités. Un article sur l'apport de l'industrie italienne à la défense de l'Europe paraît dans le numéro Spécial Bourget 2007.



De gauche à droite : Gennaro Cucinello, Claudio Montingelli, Emilia Branciani, Colin Cameron et Gianfranco Attruia.

Il giorno giovedì 18 gennaio 2007, a seguito della richiesta da parte dei membri italiani della nostra associazione, il Presidente Colin Cameron ha accolto a Parigi, presso la sede di quest'ultima, ubicata in avenue du President Wilson, il Direttore della società Eurotelecomunicazioni, Claudio Montingelli, specializzato nel settore dell'elettronica della Difesa, la sua collaboratrice, Emilia Branciani così come, il colonello Gennaro Cuciniello dello Stato Maggiore dell'armata italiana ed il colonello Gianfranco Attruia, ufficiale adetto alle relazioni del Parlamento italiano.

I partecipanti hanno seguito la presentazione de l'AAE IHEDN in lingua italiana ed in seguito quella relativa alla società Eurotelecomunicazioni in lingua francese. Mario Montingelli ha manifestato un forte interesse nei riguardi della nostra Associazione, di cui ne sostiene a pieno le sue attività. Un articolo relativo all'apporto dell'industria italiana alla difesa dell'Europa é presente all'interno "Spécial Bourget 2007" (Speciale Bourget 2007).

NOMINATIONS

- Le Vice-amiral d'escadre François Dupont, Directeur de l'IHEDN a quitté ses fonctions le 1^{er} septembre 2007. Au cours des deux années qu'il a passé à la tête de l'IHEDN, l'Amiral François Dupont a été un précieux soutien pour notre association et nous tenons à l'en remercier très vivement.

- Le Général de corps aérien Laurent Labaye devient, à partir du 1^{er} septembre, Directeur de l'IHEDN. Il a suivi la 53^{ème} session nationale de l'IHEDN en 2001-2002. Nous lui souhaitons un plein succès dans ses nouvelles fonctions.

- M. Michel Monnier, Conseiller diplomatique et directeur des activités internationales à l'Institut des hautes études de défense nationale, a reçu, le 3 juillet 2007, des mains de l'Amiral François Dupont, les insignes de chevalier de l'ordre du Mérite. Cette distinction couronne trente-cinq ans de services au ministère des Affaires étrangères. M. Monnier est aussi commandeur de l'Ordre du mérite du Grand duché du Luxembourg. Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

- M. René Occhiminuti a été réélu Président de l'Union-IHEDN lors de l'Assemblée générale du 21 juin 2007.

- L'Amiral Tarmo Kouts qui a fait une session européenne de l'IHEDN en 2000, a quitté ses fonctions de Commandant des Forces armées d'Estonie pour devenir parlementaire et Président de la délégation estonienne à l'Assemblée de l'UEO.

- Mme Isabelle Chanel et M. José Sierès, membres du Bureau de l'AAE IHEDN sont aussi Commandants (RC) auprès du Gouverneur militaire de Paris. Isabelle Chanel a été élue le 14 mai 2007, 1^{ère} Vice-présidente, chargée de la communication et des relations extérieures de l'ARCAT-IDF et José Sierès a été nommé le 6 juillet 2007, chargé de mission pour la communication numérique. Nous leur adressons toutes nos félicitations.

REMERCIEMENTS

L'Association remercie très vivement le colonel Olivier de Becdelièvre, Attaché de défense français aux Pays-Bas et son adjointe l'Adjudant chef Couesnon pour lui avoir adressé la liste actualisée des auditeurs néerlandais ayant suivi une session européenne de l'IHEDN à Paris.

PUBLICATION éditée par l'AAE IHEDN : 43, avenue du Président Wilson - 75 116 PARIS

Directeur de la Publication : Pierre CADET

Directrice adjointe de la Publication : Corine CABALLERO-BOURDOT

Conception réalisation maquette & Rédactrices en chef : Isabelle CHANEL & Sylvie SAHUT d'IZARN

La Lettre Vision de la Défense Européenne est en ligne sur le site www.ihedn.fr / AAE

Crédit photothèque : presse - tous droits réservés - © - Copyright - N° ISSN 1950 - 4241